

avoir part à cette grace, ayant été obmis, on a expédié en leur faveur un second pardon ; après quoi tous les prisonniers ont été renvoyés. On avoit fretté à *Londres*, à *Berwick* & à *Douvres*, les Bâtimens nécessaires pour leur transport. Le Marquis de Boyer d'Aiguilles, frere du Marquis d'Argens, & que l'on qualifioit de Ministre de France auprès du fils du Prétendant, s'est aussi embarqué pour retourner en France.

IV. Tous les avis de mer font mention de quelques petits combats entre les Vaisseaux du Roi & ceux des ennemis qui se donnent la chasse, mais qui ne présentent rien de fort intéressant : Elles donnent aussi, comme de coutume, la liste des diverses prises Françaises & quelques-unes Espagnoles, assez considérables, faites depuis six semaines. On continuë de faire en France la même chose pour les prises que les Armateurs François font sur ceux de la Nation Britannique.

V. Le procès de Milord Lovat est terminé, & sa sentence de mort prononcée. Comme ce Seigneur s'est rendu fameux dans l'Histoire de sa Patrie, & qu'on a donné dans nos Mémoires des traits de sa vie singuliere, peut-être ne seroit-on pas fâché qu'on y insère aussi, les chefs d'accusation portés à sa charge, & ce qui a précédé son jugement. A sa priere & sur de nouveaux incidens on remit ce jugement au 20. de Mars, au lieu du 16. du même mois, auquel on l'avoit indiqué. Milord Lovat fut amené ce jour-là à la Barre des Seigneurs dans la grande Sale de *Westminster*, où s'étoient assemblés les Seigneurs & les Communes du Royaume. Le Lord Hardwick, Grand Chancelier s'y étant aussi rendu en écrémonie, précédé des Juges & Maîtres en Chancellerie, le Clerc de la Chambre Haute lui présenta